

HAUTEVILLE Le collectif bugiste Sortir du nucléaire entend être une force de proposition

Le collectif présente des alternatives concrètes pour aller vers la consommation d'énergies renouvelables.

Une cinquantaine de personnes participaient ce mercredi soir à la réunion-débat proposé par le collectif SDN sur le thème : pourquoi et comment passer de la tradition à la transition énergétique ? Animé principalement par Joël Guerry, ingénieur et conseiller technique et par Xavier Luthy, c'est sans animosité que les intervenants ont proposé des alternatives au nucléaire. « À force de prolon-



■ Joël Guerry a présenté des solutions techniques pour se tourner vers les énergies renouvelables. Photos Guy Domain

ger la vie des centrales vieillissantes on va finir par avoir un Fukushima en France. Il faut nous retrouver les manches, sortir de cette énergie qui n'a plus aucun avenir. Les ressources en uranium s'épuisent et il devient difficile de défendre militairement nos approvisionnements et aller rapidement vers ces énergies renouvelables » indiqueront les intervenants membre de ce collectif fort de 200 adhérents basé à Loyettes. Les pistes indiquées pour faire cette transition énergétique passe par les carrefours incontournables que sont la sobriété, l'efficacité énergétique et la réponse aux besoins d'énergie par celles qui sont renouvelables. En premier lieu il s'agit de ne plus gaspiller l'énergie à tort et à travers et des exemples concrets ont été montrés, parfois lointain, comme en Bretagne où la communauté de communes du Mené, grâce à une politique très volontariste arrive à une autosuffisance énergétique. D'autres plus proches comme à Lompnieu ou sur le plateau d'Hauteville, avec la régulation des éclairages publics où la valorisation de l'énergie bois, ouvre des perspectives intéressantes. D'autres possibilités, dans le domaine industriel et commercial ont été mis en perspectives. Dans le domaine de l'efficacité énergétique, Joël Guerry a insisté sur l'efficacité des appareils électroménagers ou les comportements des bâtiments individuels et

collectifs, une limitation accrue, comme en Suisse, des vitesses sur routes et autoroutes, l'émergence de véhicules à basse consommation sont autant de pistes, évoquées dans le Grenelle de l'environnement, qui sont à mettre en application. « La sobriété et l'efficacité énergétique constituent le socle de la transition énergétique et des objectifs ambitieux doivent être fixés. À l'échéance 2020, il faut arriver à faire diminuer la consommation de 20 % et de 50 % à celle de 2050. Le secteur du bâtiment doit être le moteur de cet objectif avec la rénovation du parc ancien à un niveau « basse consommation » soit moins de 80 kilowatts heure par mètre carré et par an. Il faut promou-



■ L'auditoire attentif aux exposés du collectif.

voir l'usage d'appareils électriques performants. Nous avons tous un effort à faire car la sobriété est pour bonne part à notre portée. Si ces conditions

sont remplies nous pourrions rapidement abandonner le nucléaire pour passer aux énergies renouvelables » conclurent les intervenants. ■

Énergies renouvelable

Encerclement éolien

Au sujet de l'encerclement éolien dont se plaignent les élus du plateau avec les projets de construction de fermes éoliennes sur Thézillieu, le Valromey et sur Vieu-d'Izenave, Joël Guerry a relativisé les nuisances. « Les normes actuelles sont de 65 décibels sous le mât et la moitié à 500 mètres. Je suis très favorable au projet d'Izenave que je connais bien. Quand aux critiques sur la privatisation de ces sources d'énergie je réponds qu'il ne faut pas tout attendre de l'état, que les élus peuvent s'investir dans ces projets, comme en Bretagne au Mené. Il existe des structures, comme les Cigales, des clubs

d'investisseurs publics et privés, une société d'économie mixte voire une communauté de communes peuvent très bien prendre la main sur ces projets. »

Extinction de l'éclairage public

Dans son village du Valromey, les élus locaux ont saisi l'opportunité de l'enfouissement du réseau pour prendre des mesures d'économie, avec le soutien du syndicat d'électricité de l'Ain, l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin, est entré en vigueur depuis octobre dernier, sans aucun incident signalé depuis. La pose d'horloges sur les édifices publics permet d'arrêter leur éclairage à partir de 23 heures et pour le reste de la nuit.

Le bois énergie richesse naturelle du plateau

sur le plateau d'Hauteville, les municipalités et la communauté de communes valorisent la filière bois. Cela s'est traduit par l'installation de 4 chaufferies bois sur Aranc, Cormaranche-en-Bugey, le Grand Abergement et Hauteville.

Une future centrale solaire à Béon ?

Le collectif a évoqué le projet d'installation d'une centrale solaire à Béon. Ainsi 550 structures mobiles comprenant chacune 22 panneaux seraient installées. D'une puissance de 3 mégawatts cette centrale pourrait produire 4 millions de kw/h par an.